
Ne nous laissons pas démoraliser par l'élargissement de l'utilisation du certificat covid.

Certes, l'organisation de concerts et de manifestations publics est plus contraignante mais elle reste possible contrairement à ce que nous avons vécu l'année passée.

Ayant pu cet été, être sur scène et assister à des concerts m'a personnellement redonner de l'énergie pour la rentrée musicale. La crise sanitaire nous permet de réapprécier à leur juste valeur les choses que nous croyions être acquises. Ainsi, la fatigue lors du rangement de la salle de concert s'est soudainement évaporée tant la soirée fût mémorable.

Concernant les répétitions, elles peuvent avoir lieu avec les mesures sanitaires habituelles (masques, hygiène des mains et distanciation) jusqu'à 30 personnes. Au-delà, le certificat covid est obligatoire. Celui-ci n'aura donc que très peu d'influence étant donné les effectifs des sociétés romandes actuelles.

Dans l'attente d'assister à vos futurs concerts, je vous souhaite une très bonne lecture de cette édition du Journal de l'ARMA et vous dit tout de bon pour cette rentrée musicale.

*Pour le comité romand,
Murielle Nançoz*